

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le lundi 4 mai 2026

L'HOPITAL PRIVE DE L'ESTUAIRE DECIDE DE LA FERMETURE DE SA MATERNITE :

L'ARS NORMANDIE PREND ACTE DE CETTE DECISION MAIS SUIVRA CE DOSSIER AVEC ATTENTION AFIN DE GARANTIR AUX PATIENTES LA CONTINUITE DE L'OFFRE DE SOINS

L'hôpital privé de l'Estuaire a informé l'Agence régionale de santé Normandie de la fin de son activité obstétricale à compter de septembre 2026. L'ARS prend acte de cette décision, qui relève néanmoins exclusivement du groupe Ramsay et en aucune façon d'une décision de l'Etat

L'Agence rappelle qu'elle souhaitait la pérennité de l'activité de la maternité de l'hôpital privé de l'Estuaire, et qu'elle regrette donc la décision du groupe.

Elle suivra ce dossier avec attention, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin de garantir la continuité de l'offre de soins pour les patientes du territoire : dans les semaines à venir, un comité de suivi sera mis en place.

Un travail de réorientation des patientes sera ainsi conduit avec le groupe Ramsay et les établissements de santé proposant une activité de gynécologie-obstétrique, pour anticiper le transfert de l'activité obstétricale de l'hôpital privé de l'Estuaire vers les maternités du secteur, dans le respect du choix des parturientes.

En ce qui concerne les professionnels de santé de la maternité de l'hôpital privé de l'Estuaire, l'ARS mobilisera également les établissements de santé du territoire, pour appuyer le groupe Ramsay dans son travail d'identification de solutions pour les professionnels ayant vocation à exercer une activité obstétricale. Dans ce cadre, l'ARS souhaite que soit mise en place une cellule dédiée à la mobilité des agents et à la mise en réseau des employeurs du territoire, qu'elle accompagnera dans ses travaux.

Concernant le regroupement annoncé des activités de soins médicaux et de réadaptation (SMR), actuellement situées à la clinique du Petit Colmoulins à Harfleur, sur le site de l'hôpital privé de l'Estuaire, l'ARS Normandie sera là aussi attentive, si cette évolution devait être confirmée, à la continuité de la prise en charge des patients ainsi qu'à l'organisation du service, en particulier pour les professionnels concernés.